

FLUSH AND CLEAN

Huile de rinçage

Nettoie les moteurs, les transmissions par engrenages, hydrauliques et les compresseurs à vis, pistons ou palettes



Réducteur

- ☞ Décontaminant puissant
- ☞ Convient pour les huiles minérales, synthétiques et **esters**
- ☞ Sans solvants
- ☞ Polyvalent
- ☞ Dilution élevée

PROBLEMES

Moteurs et autres systèmes mécaniques encrassés

Plusieurs produits requis pour différentes applications

Incompatibilité des produits avec les dispositifs

SOLUTIONS

FLUSH AND CLEAN dissout les dépôts, neutralise les acides et surfaces métalliques, élimine le vernis, la laque, la boue, la gomme, la suie, le charbon...et autres contaminants.

FLUSH AND CLEAN nettoie aussi bien les transmissions par engrenages et hydrauliques que les moteurs.

FLUSH AND CLEAN est compatible avec les moteurs à essence et diesel et n'affectent pas les dispositifs d'échappement catalytique.

Mode d'emploi

Transmissions par engrenage:

- Ajouter 5 à 10% de **FLUSH AND CLEAN** suivant l'importance de l'encrassement et faire tourner 10 à 20 mns avant de vidanger.
- Souffler le carter à l'air comprimé après vidange.

Transmissions hydrauliques:

- Ajouter 5 à 10% de **FLUSH AND CLEAN** et faire fonctionner de 8 à 16h jusqu'au décollement complet des dépôts qui se fait très progressivement.
- Si un délai plus court est exigé, il est possible de traiter à 10% voire même 15% selon l'état de la charge d'huile en place.
- Vidanger, remplacer les filtres, souffler la bêche hydraulique ou aspirer l'huile résiduelle en fond de bac.



Compresseurs:

A pistons à graissage séparé :

- Ajouter 5 à 10% de **FLUSH AND CLEAN** dans le carter selon l'état de l'huile.
- Faire fonctionner pendant 1 à 2h.
- Vidanger, huile chaude.

A pistons classiques :

- Ajouter 5% de **FLUSH AND CLEAN** pour éliminer les traces d'eau qui polluent.

A vis ou à palettes :

- Compte tenu du brassage rapide de l'huile, ajouter 2 à 3% de **FLUSH AND CLEAN** toutes les 2 à 3 vidanges afin de débarrasser les canalisations de tous dépôts pâteux.
- Faire fonctionner pendant 8h.
- Vidanger et changer les filtres.

DONNEES TECHNIQUES

Aspect	Clear red/brown
Densité	0.94
Viscosité cinématique à 40°C	54.3 cSt
Viscosité cinématique à 100°C	8.3 cSt
Point d'éclair	+170°C
Point d'écoulement	-10°C

Classement Code du Travail : Néant

Notre spécialité est conçue pour les applications ci-dessus. Pour toute autre utilisation spécifique ou particulière, consultez notre laboratoire avant son emploi. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande pour les professionnels.

KERNITE

Division de NCH FRANCE S.N.C.

Zone Industrielle

77160 PROVINS

Tél. : 01 46 97 53 60 – Fax : 01 47 28 45 59

www.kernite.com



FICHE TECHNIQUE FLUSH & CLEAN



SHAMPOING POUR INTERIEUR DES MOTEURS THERMIQUES DES TRANSMISSIONS ET DES COMPRESSEURS

DESCRIPTION :

FLUSH & CLEAN est une formule liquide hyperactivée, prête à l'emploi, conçue pour le nettoyage interne des moteurs à essence ou diesel, et celui des transmissions par engrenages, des transmissions hydrauliques et des compresseurs à vis, pistons ou palettes, rencontrés en milieu industriel.

Garanti sans allergène dû aux fruits à coques tels que noix, noisettes et arachides.



NSF H-2 sous le N° **140573**: FLUSH & CLEAN peut être utilisée dans les industries agroalimentaires, à condition qu'il n'y ait pas de contact possible avec les denrées alimentaires.

LES MOTEURS A ESSENCE :

FLUSH & CLEAN élimine les boues noires qui se déposent principalement sur le dessus de la culasse et les parois du carter d'huile, améliorant ainsi le fonctionnement des culbuteurs et des poussoirs hydrauliques des soupapes.

LES VEHICULES DIESEL :

FLUSH & CLEAN dégrasse les moteurs fonctionnant la majorité du temps en cycle urbain et ceux encombrés par les suies résultant d'un dérèglement du circuit d'injection.

Utilisé une fois toutes les 4 ou 5 vidanges, FLUSH & CLEAN réduit l'usure et conserve aux moteurs leurs performances nominales.

LES TRANSMISSIONS PAR ENGRENAGES :

La majeure partie des particules métalliques produites par l'usure « normale » ou sévère » des dentures, n'est pas éliminée lors des vidanges car ces particules se déposent par gravité ou aimantation sur les parois et le fond des carters. Elles polluent alors rapidement la charge d'huile neuve et forment une matière abrasive qui accélère l'usure des engrenages. FLUSH & CLEAN dissout immédiatement les boues dans lesquelles se concentrent ces résidus métalliques et remet en suspension les micro-particules aimantées sur les parois du carter.

LES TRANSMISSIONS HYDRAULIQUES :

L'hydraulique est très présente dans tous les organes de transmissions de puissance et la sophistication des circuits les rend plus sensibles aux risques de pollution générés par l'humidité, la dégradation interne des canalisations souples et l'oxydation du fluide hydraulique.

L'emploi de FLUSH & CLEAN permet d'éliminer sans aucune immobilisation longue et coûteuse des matériels, les dysfonctionnements résultant de cette pollution.

LES COMPRESSEURS A PISTONS, A VIS ET A PALETTES

Le problème majeur rencontré sur ces équipements est la présence d'eau condensée dans l'huile en service ce qui crée une pollution difficile à éliminer par simple vidange.

Grâce à son pouvoir hydrophile, FLUSH & CLEAN introduit dans le carter 10 à 20 minutes avant la vidange, permet de débarrasser le circuit de toutes traces d'eau. Si possible, soufflet le carter à l'air comprimé après la vidange.

En générale, verser **FLUSH & CLEAN** préalablement à la vidange ; faire fonctionner les matériels un certain temps et vidanger aussitôt.

LES TRANSMISSIONS PAR ENGRENAGES :

Ajouter 5 à 10% de **FLUSH & CLEAN** suivant l'importance de l'encrassement et faire tourner 10 à 20 minutes avant de vidanger. - Souffler le carter à l'air comprimé.

LES TRANSMISSIONS HYDRAULIQUES :

Ajouter 5% de **FLUSH & CLEAN** et faire fonctionner de 8 à 16 heures jusqu'au décollement complet des dépôts qui se fait très progressivement.

Si un délai plus court est exigé, il est possible de traiter à 10% voire même 15% selon l'état de la charge d'huile en place. - Vidanger, remplacer les filtres, souffler la bache hydraulique ou aspirer l'huile résiduelle en fond de bac.

LES COMPRESSEURS :

A piston à graissage séparé : (Le traitement concerne la transmission du mouvement vilebrequin/bielle)

Ajouter 5 à 10% de **FLUSH & CLEAN** dans le carter selon l'état de l'huile

Faire fonctionner pendant 1 à 2 heures.

Vidanger l'huile chaude.

A pistons classiques :

Ajouter 5% de **FLUSH & CLEAN** pour éliminer les traces d'eau qui polluent l'huile.

A vis ou à palettes :

Compte tenu du brassage rapide de l'huile, ajouter 2 à 3% de **FLUSH & CLEAN** toutes les 2 à 3 vidanges afin de débarrasser les canalisations de tous dépôts pâteux.

Faire fonctionner pendant 8 heures

Vidanger et changer les filtres.

NOTA : Ne pas mélanger aux fluides du type poly glycol.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

ESSAIS	UNITÉS de MESURE	VALEURS TYPE	NORMES de MESURE			
			ASTM	NF	DIN	
Viscosité cinématique	à + 40°C	cSt	54.3	D 445	T 60100	51562
	à + 100°C	cSt	8.3	D 445	T 60100	51562
Point d'éclair	°C	170	D 92	T 60118	51376	
Point d'écoulement	°C	-10	D 97	T 60105	51597	
Masse volumique à 15°C	g/cm ³	0.94	D 1298	T 60101	51757	

PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT :

Les huiles minérales et synthétiques usagées sont intégralement destinées à la régénération, à l'exclusion de tout autre emploi.

Nous certifions sincères les renseignements ci-dessus, sans préjuger de changements dans la formulation du produit ou dans les diverses réglementations régissant son emploi. La fiche de données de sécurité est disponible, sur demande, pour les professionnels. Pour toute autre utilisation spécifique ou particulière de cette spécialité, consulter notre laboratoire avant son emploi.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: FLUSH AND CLEAN
Code du produit: 104340N1

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: KERNITE - Division de NCH FRANCE S.A.S.
Adresse: BP 102, 2 parc du Durteint 77486 PROVINS CEDEX FRANCE
Téléphone: 01 64 60 32 20. Fax: 01 64 60 32 19. Telex: fratech@nch.com

N° de téléphone d'urgence:

Société/Organisme:

Utilisation de la substance/préparation :

Shampooing interne pour moteurs et transmissions

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 88/379/CEE et 93/18/CEE.
Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).
Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

Autres substances apportant un danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres composants :

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R:	%
649-484-00-0	74869-22-0	278-012-2	HUILES LUBRIFIANTES			50 <= x % < 100

extrait au DMSO inférieure à 3% selon IP 346.

Contient moins de 0.1% p/p de benzène.

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

En cas d'inhalation massive transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement à l'eau, en écartant la paupière, pendant plusieurs minutes. Consulter un spécialiste si une irritation persiste.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements souillés, y compris les chaussures, et ne les réutiliser qu'après nettoyage. Consulter un spécialiste si l'irritation persiste.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié :

Poudre, CO2, eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Eau sous pression.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Port obligatoire d'un appareil respiratoire autonome isolant en raison des fumées abondantes et des gaz.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes de nettoyage :

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Equipements et procédures recommandés :

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Stockage :

Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :

Prévoir un accès à une source d'eau potable.

Veiller à une ventilation adéquate

Valeurs limites d'exposition selon INRS ED 984 et Arrêté Français du 30/06/04:

(UK EH40)

8 Hrs - TWA: 5mg/m³ STEL: 10mg/m³

Valeurs limites d'exposition selon 2006/15/CE, 2000/39/CE, 98/24/CE:

CE VME-ppm: VME-mg/m³: VLE-ppm: VLE-mg/m³: Notes:

Protection respiratoire :

Porter un appareil respiratoire au cas où des vapeurs, poussières ou fumées sont générées dans un pièce sans ventilation appropriée.

Protection des mains :

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

A cause des solvants présents le type de gants conseillé est le caoutchouc néoprène ou le caoutchouc nitrile.

Protection des yeux et du visage :

Lunettes de sécurité si il y a un risque de contact avec les yeux.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :

Etat Physique :

Liquide Fluide.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH de la substance/préparation :

non concerné.

La mesure du pH est impossible ou sa valeur est :

non concerné.

Point/intervalle d'ébullition :	320 °C.
Intervalle de Point Eclair :	Point d'éclair > 60°C.
Point d'éclair :	170.00 °C.
Pression de vapeur :	inférieure à 110kPa (1.10 bar).
Densité :	< 1
Hydrosolubilité :	Insoluble.

Autres informations:

Point/intervalle de fusion :	-9 °C.
Température d'auto-inflammation :	0 °C.
Point/intervalle de décomposition :	non précisé.
Couleur	Marron
Odeur:	Caractéristique - Forte
Masse Volumique	0.900 - 0.949 g/cm3

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux :

Lorsque exposé à des températures élevées, peut générer des produits de décomposition dangereux tels que le monoxyde de carbone, l'oxide d'azote et/ou des fumées toxiques.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

En cas d'exposition par inhalation :

Peut provoquer l'irritation des voies respiratoires, causant toux et éternuements

En cas d'ingestion :

Peut provoquer des irritations gastro-intestinales telle que nausées, vomissements ou diarrhées.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Irritation peu probable en cas d'exposition brève ou occasionnelle. Des contacts prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau et peuvent provoquer des irritations aboutissant à des démangeaisons et des rougeurs

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Peut causer des irritations tels que des démangeaisons et des rougeurs.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité :

Insoluble dans l'eau, flotte sur la surface.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Détruire en conformité avec la législation.

Emballage: Détruire en conformité avec la législation.

Les récipients vides peuvent contenir des résidus. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer de tels récipients à la chaleur, au feu, aux étincelles, à l'électricité statique ou toute sorte d'ignition. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures ou la mort.

Code déchet CEE: 13-02-02 pour huiles, graisses, lubrifiants non chlorés

Les fûts vides doivent être entièrement égouttés et stockés en vu d'une valorisation appropriée dans un centre agréé.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2007 - IMDG 2006 - ICAO/IATA 2007).

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 88/379/CEE et de ses adaptations. A aussi été pris en compte la directive 2000/32/CE portant 26 ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

S 2
Conservé hors de la portée des enfants.
A usage professionnel

Dispositions particulières :

Tableau des maladies professionnelles: N° 36

16 - AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Révision: km

Révision-ad 2010-09